SMIRTOM

du SAINT-AMANDOIS **Extrait du registre des délibérations**

Comité syndical du 2 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le 2 juillet à 9 heures 30, le comité syndical du SMIRTOM du Saint-Amandois s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard JAMET, Président.
Date de la convocation : 23 juin 2014
Nombre de membres : Nombre de délégués : 33
Présents : 21
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 12

PRESENTS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DE FRANCE : madame Clarisse DULUC, messieurs Pascal AUGENDRE, Pascal COLLIN, Bernard JAMET , Guy THOMAS ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS :** messieurs Olivier HURABIELLE , Pierre MANCION ,Michel PERRIOT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES ARNON BOISCHAUT CHER :** messieurs Dominique BURLAUD , Michel DE PAULE, Alain MANSSENS ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES BOISCHAUT MARCHE** : mesdames Brigitte REBMANN, Chantal TRAVERS, monsieur Jean-Louis GUILLOT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS PROVINCES** : : messieurs Olivier COMBETTE, Michel ROUSSELET ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU GRAND MEAULNES :** messieurs Dominique DUBREUIL, Michel LACOMBE, Didier ROBLAIN; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NERONDES :** messieurs Robert BELLERET, François RICHARD ;

ABSENTS ; EXCUSES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DE FRANCE : madame Edith MICHELIC, messieurs Bertrand DESNOIX, Jacques DEVOUCOUX ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS :** messieurs Christian FORAY, Jean-Pierre RENAULT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES ARNON BOISCHAUT CHER :** monsieur Christian FAUCHER. ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS PROVINCES** : monsieur Paul BERNARD ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NERONDES :** monsieur Roland GILBERT;**SIVOM SANCERGUES/SAINT-MARTIN DES CHAMPS** : messieurs Jean-Luc CHARACHE, André DELAVAULT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CHARITOIS** : monsieur Jacques BRUNET, **commune de LUGNY CHAMPAGNE** : monsieur Yves DEBONO

Après constatation du quorum, le président ouvre la séance à 9 heures30.
Monsieur Olivier HURABIELLE est nommé secrétaire de séance.

COMITE SYNDICAL

SMIRTOM DU SAINT AMANDOIS

Séance du 2 juillet 2014

Délibération n° 2014-DC00025

COMPTE- RENDU DES AFFAIRES TRAITEES EN APPLICATION DE LA DELEGATION DU COMITE SYNDICAL AU BUREAU SYNDICAL ET AU PRESIDENT

Affaires traitées par le bureau syndical :

- Missions spéciales du président et des vice- présidents
- Admission de titres en non valeurs pour un montant de 12 907,70 €
- Approbation de nouvelles modalités de fonctionnement du Compte Epargne Temps
- Accord pour encart publicitaire dans agenda des maires

Affaires traitées par le président :

- Signature d'une convention de location d'une partie du local de l'ancienne usine Bussière située Rue de Juranville à Saint-Amand-Montrond pour stocker des déchets destinés à fabriquer des bûchettes de chauffage (570 € TTC/ mois)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical donne acte au président de cette communication.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le président,

Bernard JAMET